

brique de la fausse monnaie : *Sous la féodalité, on arrachait les yeux aux voleurs d'église* sous FAUVES VEAUX. (Chateaub.)

FAVA (Pietro-Erocole, comte), peintre italien, né à Bologne en 1669, mort en 1741. Il appartenait à une famille noble et opulente. Né avec de grandes dispositions pour les arts, il étudia la peinture sous Lorenzo Farinelli, puis logea avec lui, dans son palais, Donato Cresti et Ercole Graziani, exécuta avec ces deux artistes des tableaux remarquables qui lui valurent d'être nommé membre de l'Académie Clémentine. Parmi ses œuvres, on cite une *Résurrection du Christ*, une *Adoration des mages*, dans la cathédrale d'Arcone, une *Madone*, dans l'église San-Tommaso del Mercato à Bologne, etc.

FAVAGITE s. f. (fa-va-ji-te — du lat. *favere*, protéger). Zooph. Ancien nom d'un genre de polyptères astérifères : *On trouve beaucoup de FAVAGITES aux environs de Duz*. (V. de Somère.)

FAVIOS, ville du Portugal, prov. de Tras-os-Montes, à 98 kilom. E.-S.-E. de Braga, près des rives du Tua ; 1,450 hab. Belle église. Cette ville, connue des Romains sous le nom de *Flavius*, est fort ancienne et renferme quelques antiquités remarquables.

FAVAL s. m. (fa-val). Moll. Coquille du genre *vis*, qui habite les mers du Sénégal.

FAVALIA, ville d'Italie (Sicile), prov. et à 7 kilom. E. de Girgenti; 10,659 hab. Souffrière produisant annuellement 30,000 quintaux métriques de soufre. La ville est dominée par un château fort du moyen âge.

FAVARD DE LANGLADE (Guillaume-Jean, baron), juriconsulte et député français, né à Saint-Florent (Vaucluse) en 1762, mort en 1831. Avocat avant la Révolution, il devint successivement membre du conseil des Cinq-Cents, du Tribunal, du Corps législatif, de la Chambre des députés pendant les Cent-Jours, de celle des députés sous le gouvernement, conseiller d'Etat en 1817, et enfin, en 1823, président de la Cour de cassation, dont il était membre depuis 1809. L'un des auteurs du code de commerce (1807), de celui des lettres in-12 (1804-1805), tous les documents relatifs à ce sujet, toutes les discussions qui eurent lieu au Tribunal et au conseil d'Etat, sous le titre de *Code civil des Français*, suivi de *l'exposé des motifs* sur la loi (12 vol.), et de *Conférence du code civil avec la discussion particulière du conseil d'Etat et du Tribunal* (8 vol.). Parmi ses autres ouvrages, nous citerons :  *Répertoire de la législation du notariat* (Paris, 1807) ; *Manuel pour l'ouverture et le partage des successions* (Paris, 1811) ; *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative* (1823-1824, 5 vol. in-49), etc.

FAVART (Charles-Simon), auteur dramatique français, né à Paris le 23 novembre 1710, mort le 12 mai 1792. Son père, qui était pâtissier, acquit quelque réputation par l'invention des échaudés, et comme il ne manquait pas d'un certain esprit facile, il composa même au sa dénoûment de l'échaudé, une chanson assez agréable. Elle renfermait une critique fine des Français, qui comme cette pièce, prennent toutes sortes de formes, et dont l'esprit légèr emporte sur celui des autres nations, comme un échaudé emporte en légèreté sur tous les autres gateaux. Mon père, ajoute Favart, qui rapporte cette anecdote, ajoutait, sur des airs à la mode, les vers qui se trouvent dans les autres préceptes qu'il voulait m'inculquer, et les retenez aisément en chantant avec lui ; de son côté, ma mère, d'un caractère plus sérieux, et qui avait l'esprit plus orné, développait insensiblement mes idées et formait mon cœur en me racontant différents traits de l'histoire ou de la fable, mis à ma portée. A sept ans, je fus placé en pension chez un maître es arts ; j'en sortis trois ans après pour entrer en civilité au collège Louis-le-Grand. J'eus le bonheur de m'y distinguer ; mais, comme je n'avais pas de répétiteur, mon travail devenait plus pénible. Une application trop forcée dérangoit ma santé ; je tombai malade pendant les vacances. Mon père, alarmé, me fit quitter mes études pour embrasser sa profession. Le temps que mon obéissance lui sacrifierai ne fut pas entièrement perdu pour moi ; j'eus occasion de connaître le célèbre abbé Alet ; il me prit en amitié et se fit un plaisir de m'instruire lui-même... Ma mère favorisait mon goût pour la littérature ; elle me fournissait en secret les livres dont j'avais besoin ; je m'occupais à lire les ouvrages de préférence à l'Opéra-Comique, dont le genre était plus analogue à sa gaieté. Je composai, pour lui faire ma cour, une pièce en vaudevilles dont il fut si enchanté, qu'il me gêna plus dans mes occupations littéraires et qu'il me permit de reprendre mes études, à condition, néanmoins, que je ne renoncerais pas à sa profession et que je serais à ses ordres toutes les fois qu'il aurait besoin de moi. Je retournai donc au collège Louis-le-Grand, où je fis ma troisième. Je mettais en vers français la matière que l'on donnait pour les vers latins, jugeant, d'après Boileau, que s'il était difficile de faire de bons vers en

notre langue, on ne pouvait pas mieux se flatter de réussir dans la poésie latine. Mon respect m'approuva. Après un intervalle de six mois que j'employai à suivre les leçons de M. Rollin au Collège royal, j'entraï en rhétorique sous les PP. Porée et La Santé ; ils eurent des bontés particulières pour moi ; mais je n'en pus profiter longtemps. La mort de mon père mit fin à mes études classiques. Je devenais absolument nécessaire à ma mère ; je lui donnai tous les soins et tous les secours qu'elle attendait de mon devoir et de ma tendresse pour elle.

Favart, avant d'aborder le théâtre, concourut pour les jeux Floraux. Un petit poème intitulé : *la France délivrée par la Pucelle d'Orléans*, lui valut, malgré sa faiblesse, les honneurs de la violettes ; il publia ensuite un *Discours sur la difficulté de réussir en poésie* épître dans laquelle, remarquant un critique, « il sut trop bien réunir l'exemple au précepte. » On ne pouvait guère alors soupçonner que l'auteur de ces deux opuscules deviendrait un jour un homme de talent. Sa mère ayant été ruinée et son mince patrimoine englouti dans les désastres financiers qui suivirent la banqueroute de Law, Favart se mit à travailler résolument pour le théâtre et brocha, en quelques années une douzaine d'opéras-comiques. Le premier, les *Deux jumeaux* (22 mars 1734), obtint un succès complet. L'anecdote suivante, qui s'y rattache, est assez curieuse. Le soir de la première représentation, Favart, en rentrant chez lui, apprenant qu'il lui a été fait une forte commande de pâtisseries ; il revêtit le tablier blanc et met la main à la pâte. A peine était-il à l'œuvre qu'un équipage s'arrêta à sa porte, un gros fermier général en descend et demande à voir l'auteur des *Deux jumeaux*, dont l'esprit l'a charmé toute la soirée. Favart, honteux d'être surpris en ces costumes, jeta d'abord un rôle d'un simple mitron, dit au visiteur qu'il va prévenir son maître et passe dans un cabinet voisin faire une rapide toilette. Le malheureux avait compté sans la fatale disposition d'un porte vitres, à travers lequel le financier aperçut tout le manège. Il fut le premier à en rire de bon cœur, demanda à Favart des couplets pour la fête de sa femme, l'invita à souper et devint son protecteur et son ami.

La vogue vint décidément à l'auteur avec la *Cherchuse d'esprit* et le *Coeq de village* (1744). A propos du premier de ces deux opéras, Crébillon fit le quatrain suivant :

Il est un auteur en crédit  
Qui de tous les temps saura plaire ;  
Il fit la *Cherchuse d'esprit*,  
Et n'en chercha pas pour la faire.

L'année suivante, Favart épousait une jeune et gracieuse actrice de l'Opéra-Comique, Mlle du Ronceray, qui lui avait inspiré une vive tendresse et qu'il est resté, pendant toute sa vie, son nom de son mari. Le poète aurait pu chercher à la séduire ; mais il eut le bon goût de se respecter lui-même dans la personne de celle qu'il aimait. On a conservé une lettre suivante qu'il adressait à la jeune fille quelques jours avant leur union : « Ayez soin de votre santé, ma chère Justine, songez qu'elle intéresse tout le public ; songez que la miens y est attaché. Vous vous méprisiez de ce mariage si vous avez quelques égards pour moi, si vous aimez plus que ma vie. Ne vous en offensez pas, mes sentiments font votre éloge. Les talents me séduisent, mais la vertu m'attache. Si vous pensiez autrement, vous ne ferez de moi non seriez dignes de mon estime ni de mon amour. Continuez de justifier celui que j'ai pour vous, en conservant toujours cette sagesse qui vous est si naturelle et qui est si rare dans les personnes de votre talent. La vertu n'éclate que quand elle est exposée ; et les périls qui vous environnent donnent un nouveau lustre à la vôtre. Je vous parle comme de vos intérêts de mon cœur ; mais je vous prouve en même temps que je suis le plus sincère et le meilleur de vos amis. »

Leur mariage fut célébré le 12 décembre 1745. Malheureusement, cette union, dont ils se promettaient l'un et l'autre tant de bonheur, fut traversée, dès ses commencements, par les mésaventures les plus imprévues et les plus pénibles. L'Opéra-Comique ayant été fermé, Favart accepta de diriger la troupe de comédiens que le maréchal de Saxe entretenait à son camp, dans les Flandres. Tout alla fort bien d'abord, et le directeur improvisé ne recueillit que des succès. A Tongres, la veille de la bataille de Rocoux (1746), le maréchal lui donna ordre de venir quelques vers sur ce sujet. Ensuite, comme il le gain de la bataille eût été certain, on annonça pour le surlendemain le *Prix de Cythère* et les *Amours gérois*, qu'on représenta effectivement. Malheureusement, sur les instances de son bienfaiteur, Favart commit l'imprudence d'appeler auprès de lui sa femme, qui inspira au maréchal la passion la plus effrénée. Mme Favart dut s'enfuir à Bruxelles pour échapper à ses violences. Quand il revint de campagne, dans une caiss, où, à la leur d'une bougie, il peignait des éventails pour vivre (v. la biographie suivante). La mort

seule du terrible maréchal mit fin à ses angoisses.

Dès que les deux époux eurent recouvré la tranquillité, la jolie comédienne rentra aux Italiens, et Favart continua d'écrire des opéras-comiques très-applaudis. Il donna successivement les *Trois sultanes*, *Annette et Lubin*, la *Fée Urgèle*, *Ninette à la cour*, *L'Anglais à Bordeaux* (1754-1763). Dans la *Loiselle de Salency*, on remarqua surtout cette ariette, d'une poésie assez gracieuse :

Cet étang,  
Qui s'étend  
Dans la plaine,  
Répète au sein de ses eaux  
Ces vendrants ormeaux  
Où le pampre s'enchaîne ;  
Un jour pur,  
Un azur  
Sans nuages,  
Vivement s'y réfléchit ;  
Le tableau s'enrichit  
D'images.  
Mais tandis que l'on admire  
Cette onde où le ciel se mire,  
On ne voit que de l'eau.  
Vient ternir  
La surface  
De la glace ;  
D'un souffle il confond les traits ;  
L'éclat de tant d'objets  
S'efface.  
Un soupir,  
Un délire,  
Peut ainsi troubler un cœur  
Où se peint la candeur,  
Où la sagesse brille !  
Le repos,  
Ces biens précieux,  
Peut renaitre ;  
Mais il se perd sans retour  
Dans un cœur dont l'amour  
Est maître.

Après avoir si longtemps lutté contre le maréchal de Saxe, qui avait voulu lui enlever sa femme, Favart eut encore à se défendre contre la calomnie, qui attribua ses meilleurs ouvrages à l'abbé de Voisenon ; il déclama énergiquement, et Voisenon lui-même démentit formellement ces rumeurs. Il écrivit à Voltaire : « Favart n'aurait pas manqué de vous offrir sa pièce de *Gértrude* ; mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas, malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, qu'on a l'injustice de lui faire ses ouvrages et de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. » Cette déclaration est claire et positive.

Favart possédait un honorable revenu dans une petite maison suburbaine, dans un beau jardin, favorisait la Révolution vit lui enlever sa plus grande partie de sa modique fortune. Il se résigna et supporta couragement le coup qui le frappait. Ses enfants firent graver l'épigraphie suivante sur son tombeau :

Sous les lilas et sous la rose,  
Le successeur d'Anacréon,  
Favart, digne fils d'Apollon,  
En ce tombeau paisiblement repose.

Aux pièces dont nous donnons plus haut les titres, il faut ajouter les suivantes : *Don Quichotte chez la duchesse*, ballet comique en trois actes, musique de Boismorville (Académie royale des sciences, arts et belles-lettres, comique en trois actes, avec un prologue (1744), sujet très-risqué que l'auteur trahit avec habileté. Le succès fut très-grand ; *Théâtre* (1745), parodie de l'opéra de ce nom. « Ce fut l'une des représentations de cette parodie, raconte un contemporain, qu'une actrice eurent en scène ayant au bas de sa robe la perle d'un financier septuagénaire, qui lui débitait des fleurettes dans la coulisse et qui était encore à son genoux lorsqu'elle entendit sa réplique. » Un autre incident où les perluques jouent aussi un grand rôle avait signalé la répétition générale des *Fêtes paillardes*, opéra-comique de Favart. Une jeune demoiselle S., connue sous le nom de *ma mie Babichon*, se glissa derrière le banc des symphonistes, qui étaient rangés sur une seule ligne dans l'orchestre. Tous les musiciens avaient des perluques. L'actrice y entortilla de hameçons, qu'elle avait préparés, avec des crins imperceptibles ; ces crins se réunissaient à un fil de rappel qui répondait aux loges du théâtre. Babichon y monta et attend qu'on donne le signal pour s'ouvrir. Au premier coup d'archet, la toile se lève et les perluques s'envelopent toutes en même temps. On ne tarda pas à découvrir la coupable ; elle fit un aveu sincère de sa faute, en disant à M. Berger, directeur de l'Opéra, qui présidait à cette répétition : « Hélas ! monsieur, je vous supplie de me pardonner ; c'est un effet de l'antipathie que j'ai pour les perluques, et même, au moment où je vous parle, malgré le respect que je vous dois, j'ai peine à m'empêcher de me jeter sur la vôtre. » Mandée le lendemain à la police, elle raconta son épigélisme avec tant de naïveté, que le magistrat ne crut pas devoir venger l'honneur de ses têtes à perruque. Citons encore de Favart l'*Amitié à l'épreuve*, la *Soirée des boulevardiers*, pièce épisodique dont l'un des personnages,

M. Gobemouche, est devenu proverbial : *La-belle et Gertrude*, la *Petite Philogène*, la *Belle Arsène* (1775) ; les *Réberies renouvelées des Grecs* (1775). Cette dernière pièce a été reprise à l'Odéon en 1812.

Les œuvres de Favart ont été publiées plusieurs fois : *Théâtre de Favart* (1763-1773, 10 vol. in-80) ; *Théâtre choisi* (1810, 8 vol. in-80) ; *Œuvres choisies de M. et Mme Favart* (Paris, 1860, in-18) ; *Mémoires et correspondance de Favart* (1869, in-80).

FAVART (Marie-Justine-Benoîte du RONCERAY, dame), femme du précédent, actrice et femme de lettres, née à Avignon en 1737, morte en 1772. Elle était fille d'un musicien de la chapelle du roi Stanislas et fut élevée à Nancy. En 1744, elle vint à Paris avec sa mère et fit un premier début à l'Opéra-Comique sous le nom de Mlle de Chantilly. Sa figure expressive et charmante, les grâces de sa personne, son jeu plein de finesse et la fraîcheur de sa voix valurent à l'Opéra-Comique une telle vogue, que les grands théâtres, jaloux de sa fortune, obtinrent la suppression de ce spectacle.

En 1745, Marie du Ronceray épousa Favart, et se vit bientôt en butte aux pressantes sollicitations du fameux maréchal Maurice de Saxe, qui voulait en faire sa maîtresse et ne recula devant aucun expédient pour arriver à son but. Voici une des singulières lettres que lui écrivait, au commencement de sa folle passion, le vainqueur de Fontenoy : « Mademoiselle de Chantilly, je prends congé de vous ; vous êtes une enchanteuse, plus dangereuse que feu Mme Armide. Tantôt en pierrot, tantôt travestie en amour, et puis en simple bergère, vous faites si bien que vous en enchantez tous. Je me suis vu un moment de succubus, comme les déesses, et j'en croyais l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois ! Je vous rends grâce de n'avoir pas usé de tous vos avantages ; vous ne l'entendez pas mal pour une jeune personne de votre âge et de votre naissance. Vous étiez aussi impossible que sa galette. On lui doit de jolis contes : *Il eut tort*, *Il eut raison*, les *A-propos*, imprimés dans les œuvres de l'abbé de Voisenon, ami de Mme Favart et de son mari. On a mis sous son nom de charmante actrice le cinquième volume des œuvres de ce dernier, dans lequel se trouvent *Bastien et Bastienne*, *Annette et Lubin*, la *Fête de l'amour*, etc. ; mais elle a seulement fourni à Favart, qui est le véritable auteur, des saillies de gaieté, des traits naïfs et délicats, des couplets, des airs de vaudeville, etc.

FAVART (Charles-Nicolas-Joseph-Justin), auteur dramatique et acteur, né à Paris en 1746, mort en 1808, était fils de son père. Il fut seulement vers trente ans, moins par vocation que par nécessité, — car il se trouvait sans fortune — qu'il se fit comédien. Il débuta au Théâtre-Italien dans Cassandre, du *Telemachus parlant*, et dans *Mahuriu*, des *Trois Fermiers*, fut accueilli avec bienveillance, grâce au nom qu'il portait, et admisi comme sociétaire l'année suivante (1780). Favart avait de l'esprit, de l'intelligence ; il méritait du naturel et la sensibilité dans les rôles de vieillards ; mais, en somme, il ne fut jamais qu'un très-médiocre comédien. Vers 1766, il quitta le théâtre et obtint un emploi à la bibliothèque du Tribunal. Outre des poésies fugitives, on a de lui : *le Diable boiteux* ou *la Chaise impossible*, opéra-comique en un acte (1782) ; *le Diménagement d'Arlequin, marchand de tabac*, comédie en prose (1783) ; *les Trois folies*, opéra-comique en deux actes, de Roucou et de Lawfield, était chose assez méritoire ; Mme Favart résista et se vit obligée de s'enfuir. Le tort de Maurice de Saxe fut d'employer contre deux époux qui s'aimaient tendrement des armes odieuses, et de chercher à vaincre, par tout ce que le pouvoir absolu disposait de moyens arbitraires, les répugnances invincibles de celle qu'il aimait. Nous n'entrions pas dans tous les détails des persécutions que Favart et sa femme eurent à supporter ; on les trouve consignés dans leur correspondance. Forcés de vivre séparés, l'un, pour échapper aux lettres de cachet et aux poursuites de quelques créanciers dont on redoublait sous main l'activité ; l'autre, pour éviter quelque action violente de la part du maréchal, rien ne put aller leur tendresse ni abattre leur courage. Favart, retiré à Strasbourg, écrivait à sa femme : « Je te souhaite une bonne fête, ma chère Justine. Sois heureuse autant que je me trouve malheureux d'être séparé de toi, et rien n'égalerait ma félicité. Jouis de mon cœur, jouis de mon ame, je te les ai donnés ; il ne me reste que la vie, que je suis prêt à te sacrifier de même. Si je pouvais disposer de l'univers, l'univers serait à toi ! Reçois cette fleur de mon ame, et mets-la dans ta poche. »

FAVART (Antoine-Pierre-Charles), littérateur, né à Paris en 1784, fils du précédent. Il se fit d'abord connaître par quelques œuvres littéraires et dramatiques, dont une suite secrétaire de M. de Carman, ambassadeur de France à Vienne (1815), devint secrétaire de M. de Polignac, ministre des affaires étrangères (1830) ; fut chargé, après la révolution de juillet, de diverses missions diplomatiques, et remplit enfin les fonctions de consul à Mons. M. Favart s'est occupé avec succès de peinture et de gravure, et a préparé un grand ouvrage sur les œuvres d'art contenues dans toutes les galeries de l'Europe. Outre les *Mémoires*, et la *correspondance de Charles-Simon Favart*, son grand-père, publiée en 1809 (3 vol. in-80), avec M. Dumolard, et de plusieurs autres ouvrages de théâtre : la *Jennessé de Favart*, représentée à la Comédie-Française, en collaboration avec Gauthier, et *le Rituel par amour* (1810), avec Dumolard ; les *Six pantoufles* ou *la Revue des Cendriettes* (1810), avec Dupin et Darville.

FAVART (Mlle Pierre-Clémentine-Gracienne, dite Marie), actrice française, née à Beaune le 16 février 1833. Elle a pris le nom de M. Favart, ancien consul, qui l'a adoptée en 1861. Elle est d'une bonne heure consacrée, elle s'est occupée de ses études avec beaucoup de soin, et elle n'a pas cessé possible de rester ici, nous nous en irons finir nos jours tranquillement dans l'étrangeté, unis par l'amour et par l'amitié. Elle était retirée à Paris, et jouait depuis quelques jours au Théâtre-Italien, lorsque le maréchal la fit enlever ; il avait obtenu une lettre de cachet, à l'aide de laquelle il la fit

enfermer dans un couvent, aux Andelys, puis au théâtre de Veveys, où elle fut enlevée à Angers. Quelque temps après, Mme Favart reprit sur la scène. Les mémoires du temps prétendent que ce fut le prix de sa complaisance envers son redoutable amant. Mais rien ne le prouve d'une manière assez positive, dit un de ses biographes, tandis qu'il est dans les rôles tragiques et princiers, elle joua avec beaucoup de décence et de modestie les ingénues et les adoléscentes. Une élégance antique et innée lui a permis de reprendre avec succès le rôle de Lydie, créé par Rachel, dans *Horace et Lydie* ; elle a aussi donné sa grâce pudique et son charme élégant à la Julie de *Britannicus*. Lors de la pompeuse reprise d'*Esther*, en 1864, elle a été chargée du rôle de la douce et tendre épouse d'Assuérus, au rang des actrices les plus accomplies de ce temps. A la grâce, à la distinction, au charme, qui sont innés en elle, à un organe sympathique et pénétrant, elle joint un art consommé, et au vu de développer, dans certains vérités, dans les brèches, ainsi que la gaillarderie, une passion intendant. C'est une des comédiennes les plus aimées du public et un des plus fermes soutiens du Théâtre-Français. Mlle Favart est, depuis 1843, sociétaire de ce théâtre.

FAVART D'HERBIGNY (Nicolas-Remi), poète français, né à Reims en 1735, mort en 1786, entra dans l'armée du génie en 1756, se distingua par sa belle conduite lors du siège de Belle-Isle par les Anglais (1761), regarda la prise de cette place et en fut un des héros ; il se distingua aussi par sa bravoure, avec tous les honneurs de la guerre. Favart passa ensuite à la Martinique. De retour en France, il prit part à l'expédition de Genève (1782), adopta les idées de la Révolution, par son caractère actif, par sa préférence et par son courage, une insurrection qui avait éclaté à Neuf-Brisach, et mit en état de défense toute les places de l'Alsace. On a de lui des *Mémoires sur la défense des côtes et les reconnaissances militaires*. Favart (E.-Benoît, dit Benoît) (Christophe-Elisabeth), frère du précédent, né à Reims en 1725, mort chanoine de cette ville en 1793. Il est l'auteur d'un *Dictionnaire d'histoire naturelle des testacés* (Paris, 1773, 3 vol. in-80).

FAVARTÉ s. f. (fa-va-té — du lat. *favere*, protéger, et d'*astrée*). Zooph. Section du genre astrée, syn. d'*ACRYVAIRE*.

FAVÉ (Ildephonse), général français, né à Dreux le 12 février 1812. A l'âge de dix-huit ans, il entra à l'École polytechnique, et à sa sortie, choisit l'artillerie, pour laquelle il a toujours eu une prédilection. Il est d'une remarquable aptitude. En 1845, il publiait déjà un volume avec atlas : *Nouveau système de défense des places fortes*, et, bientôt après, un volume avec cartes, ayant pour titre *Histoire de l'artillerie*, etc. En 1846, il publiait *l'écrit de l'artillerie de campagne*. Il commença vers cette époque la publication de son principal ouvrage : *Histoire de l'artillerie* (2 vol., in-4°), qui fut achevé en 1854. En 1851, il fut nommé professeur d'art militaire à l'École polytechnique, et colonel en 1859. Il fut attaché au Dépôt central d'artillerie, puis choisi par l'empereur pour officier d'ordonnance.

FAVÉT (Ildephonse), général français, né à Dreux le 12 février 1812. A l'âge de dix-huit ans, il entra à l'École polytechnique, et à sa sortie, choisit l'artillerie, pour laquelle il a toujours eu une prédilection. Il est d'une remarquable aptitude. En 1845, il publiait déjà un volume avec atlas : *Nouveau système de défense des places fortes*, et, bientôt après, un volume avec cartes, ayant pour titre *Histoire de l'artillerie*, etc. En 1846, il publiait *l'écrit de l'artillerie de campagne*. Il commença vers cette époque la publication de son principal ouvrage : *Histoire de l'artillerie* (2 vol., in-4°), qui fut achevé en 1854. En 1851, il fut nommé professeur d'art militaire à l'École polytechnique, et colonel en 1859. Il fut attaché au Dépôt central d'artillerie, puis choisi par l'empereur pour officier d'ordonnance.

FAVETIER s. f. (fa-ve-ti-er — du lat. *favere*, protéger, et d'*astrée*). Zooph. Section du genre astrée, syn. d'*ACRYVAIRE*.

FAVERGÉS, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. d'Annecy, dans une plaine fertile, où l'on aperçoit le mont Blanc ; pop. aggl., 1,327 hab. — pop. tot., 3,079 hab. Pâperies, usines à fer et à cuivre ; filatures de soie, tanneries, coutilleries. Vieux château. Au S. du bourg, à l'extrémité d'une gorge pittoresque, se trouvent les ruines de l'abbaye d'Anisy, fondée en 1132. Une nouvelle communauté s'est installée depuis peu dans les bâtiments du vieux cloître. Au XIIIe siècle, ses forteresses et sa chapelle de *fabriarium* fait donner à ce village le nom de *fabriarium*.

FAVERNEY, bourg et commune de France (Haute-Savoie), cant. d'Annecy, arrond. et à 19 kilom. N. de Vesoul, sur la rive droite de la Lanterne ; 1,303 hab. Teinturerie, tulleterie, tanneries ; commerce de grains et de vins. Situés dans un vallon fertile, Favorney, autrefois place forte, possède encore une caserne qui peut loger un escadron de cavalerie ; on y voit aussi une ancienne abbaye, dont l'église abbatiale, aujourd'hui paroissiale, a été classée parmi les monuments historiques.

FAVEROLLE s. f. (fa-ve-ro-le — dimin. du lat. *fabo*, fève). Bot. Nom vulgaire du haricot ou de la fève de marais. V. FÉVEROLE.

FAVEROLLES, village et commune de France (Loir-et-Cher), cant. de Montichard, arrond. et à 35 kilom. de Blois ; 706 hab. Ruines d'une abbaye d'hommes, supprimée avant la Révolution. L'église, monument historique, qui appartient presque entièrement à la belle architecture du XIIIe siècle, est le but d'un célèbre pèlerinage.

FAVERHAM, V. FEVRSHAM.

FAVETHE LINGUIS, expression d'Horace, qui signifie *Faites silence*. En voici quelques applications :

« Oyez, oyez ! silence ! enphants ; m'est avis que ce bêlère va précher la Passion. Un son de trompe avait le cri de ce héraut ! *Favete linguis !* »

« Mes bons amis, *favete linguis* ; ne m'accolablez pas de questions. Pour vous donner des détails, il faut d'abord, selon tous les principes de la logique, que je les connaisse moi-même. »

WALTER SCOTT.

« Maître Holyday, s'écria la femme du mar-

chand, me suis-je dit, de réputation comme praticien que comme professeur. Favete adopta le système de la fermentation et combattit avec beaucoup de vivacité celui de la trituration. On a de lui : *Prodromus anatomis fermentatioms in animalibus* (Louvain, 1751) ; *Nostrum, qua in medicina a paucis anam simul repullularunt, hypothesison Lydus lapis* (1737).

FAVELLE s. f. (fa-vè-le — du lat. *favere*, protéger). Bot. Fruit des algues de la tribu des cérames, appelée aussi CYSTOCARPE, consistant en un péricarpe ou conceptacle membraneux, transparent, ordinairement placé à l'aisselle des rameaux, et qui renferme un assez grand nombre de spores oblongues.

FAVELLEIDE s. f. (fa-vèl-iè-di — dimin. de *favelle*). Bot. Fruit des algues de la tribu des cryptométes, qui ressemble beaucoup aux favelles par sa structure, et n'en diffère guère que par sa position à l'intérieur des tissus.

FAVELOTTE s. f. (fa-ve-lo-te — dimin. du lat. *fabo*, fève). Bot. Nom vulgaire de la fève de marais.

FAVENTIA, nom latin de BARCELONE et de FAVENCE. II Ville de l'Italie ancienne, dans la Gaule Cisalpine, au S. de Ravenne, célèbre par ses lins. C'est aujourd'hui FAENZA. Tollis y battit les Grecs, en 548.

FAVÉOLE s. f. (fa-vè-ole — du latin *favus*, rayon de miel, qui se rapporte sans doute à la racine sanscrite *pā*, forme gounée par *pā*, purifier, être pur, exhaler une bonne odeur ; d'où aussi le latin *favere*, être bon, être prophète, être favorable). Hist. nat. Petite cellule.

FAVÉOLÉ, ÉE adj. (fa-vè-ol-é — du lat. *favus*, rayon de miel). Hist. nat. Se dit des cellules ou des organes à parois minces et adossés les uns contre les autres.

FAVERAUD (Jacques), poète et juriconsulte français, né à Cognac en 1590, mort en 1638. Après avoir exercé, avec une grande distinction, la profession d'avocat à Paris, il s'était consacré à l'éducation ; il employa les loisirs que lui laissaient ses fonctions à cultiver les lettres et les arts. Fort lié avec l'abbé de Marolles, il l'engagea à écrire ses *Tableaux du temple des Muses*, et fit gravier pour cet ouvrage des estampes par les plus habiles artistes du temps. On a de lui : *Mercurius redivivus* (Poitiers, 1613, in-40) ; recueil d'épigrammes composées au sujet d'une statue de Mercure, trouvée dans les fondations du palais de Luxembourg ; la *France consolée*, *épithame pour les naves de Louis XIII* (Paris, 1615), et deux poèmes. On lui attribue une violente satire contre Richelieu, publiée sous le titre de *le Gouvernement présent et futur de son Éminence* (1638), écrit également connu sous le nom de *Mililade*, et qui fut grand bruit.

FAVERGES, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. d'Annecy, dans une plaine fertile, où l'on aperçoit le mont Blanc ; pop. aggl., 1,327 hab. — pop. tot., 3,079 hab. Pâperies, usines à fer et à cuivre ; filatures de soie, tanneries, coutilleries. Vieux château. Au S. du bourg, à l'extrémité d'une gorge pittoresque, se trouvent les ruines de l'abbaye d'Anisy, fondée en 1132. Une nouvelle communauté s'est installée depuis peu dans les bâtiments du vieux cloître. Au XIIIe siècle, ses forteresses et sa chapelle de *fabriarium* fait donner à ce village le nom de *fabriarium*.

FAVERNEY, bourg et commune de France (Haute-Savoie), cant. d'Annecy, arrond. et à 19 kilom. N. de Vesoul, sur la rive droite de la Lanterne ; 1,303 hab. Teinturerie, tulleterie, tanneries ; commerce de grains et de vins. Situés dans un vallon fertile, Favorney, autrefois place forte, possède encore une caserne qui peut loger un escadron de cavalerie ; on y voit aussi une ancienne abbaye, dont l'église abbatiale, aujourd'hui paroissiale, a été classée parmi les monuments historiques.

FAVEROLLE s. f. (fa-ve-ro-le — dimin. du lat. *fabo*, fève). Bot. Nom vulgaire du haricot ou de la fève de marais. V. FÉVEROLE.

FAVEROLLES, village et commune de France (Loir-et-Cher), cant. de Montichard, arrond. et à 35 kilom. de Blois ; 706 hab. Ruines d'une abbaye d'hommes, supprimée avant la Révolution. L'église, monument historique, qui appartient presque entièrement à la belle architecture du XIIIe siècle, est le but d'un célèbre pèlerinage.

FAVERHAM, V. FEVRSHAM.

FAVETHE LINGUIS, expression d'Horace, qui signifie *Faites silence*. En voici quelques applications :

« Oyez, oyez ! silence ! enphants ; m'est avis que ce bêlère va précher la Passion. Un son de trompe avait le cri de ce héraut ! *Favete linguis !* »

« Mes bons amis, *favete linguis* ; ne m'accolablez pas de questions. Pour vous donner des détails, il faut d'abord, selon tous les principes de la logique, que je les connaisse moi-même. »

WALTER SCOTT.

« Maître Holyday, s'écria la femme du mar-

chand, me suis-je dit, de réputation comme praticien que comme professeur. Favete adopta le système de la fermentation et combattit avec beaucoup de vivacité celui de la trituration. On a de lui : *Prodromus anatomis fermentatioms in animalibus* (Louvain, 1751) ; *Nostrum, qua in medicina a paucis anam simul repullularunt, hypothesison Lydus lapis* (1737).

FAVELLE s. f. (fa-vè-le — du lat. *favere*, protéger). Bot. Fruit des algues de la tribu des cérames, appelée aussi CYSTOCARPE, consistant en un péricarpe ou conceptacle membraneux, transparent, ordinairement placé à l'aisselle des rameaux, et qui renferme un assez grand nombre de spores oblongues.

FAVELLEIDE s. f. (fa-vèl-iè-di — dimin. de *favelle*). Bot. Fruit des algues de la tribu des cryptométes, qui ressemble beaucoup aux favelles par sa structure, et n'en diffère guère que par sa position à l'intérieur des tissus.

FAVELOTTE s. f. (fa-ve-lo-te — dimin. du lat. *fabo*, fève). Bot. Nom vulgaire de la fève de marais.

FAVENTIA, nom latin de BARCELONE et de FAVENCE. II Ville de l'Italie ancienne, dans la Gaule Cisalpine, au S. de Ravenne, célèbre par ses lins. C'est aujourd'hui FAENZA. Tollis y battit les Grecs, en 548.

FAVÉOLE s. f. (fa-vè-ole — du latin *favus*, rayon de miel, qui se rapporte sans doute à la racine sanscrite *pā*, forme gounée par *pā*, purifier, être pur, exhaler une bonne odeur ; d'où aussi le latin *favere*, être bon, être prophète, être favorable). Hist. nat. Petite cellule.

FAVÉOLÉ, ÉE adj. (fa